



CATALOGUE

ACCOMPAGNEMENTS & FORMATIONS

Création et reprise d'entreprise

2024



Réussissez la création et le développement de votre entreprise avec BGE Alsace-Lorraine!

Gagnez en autonomie et montez en compétences avec l'offre d'accompagnement et de formation. Quel que soit votre projet et votre profil nous avons la solution adaptée à votre besoin.

Pourquoi faire le choix de BGE Alsace-lorraine?

INVESTISSEMENT DURABLE

Acquérir les compétences entrepreneuriales transversales est un facteur clé pour créer une entreprise et la faire réussir.

QUALITÉ & EXPERTISE

BGE Alsace-Lorraine est un organisme de formation spécialisé en création d'entreprise depuis 2012.

EXPÉRIENCE

40 conseillers-formateurs spécialisés et rigoureusement sélectionnés.

SUR MESURE

L'accompagnement et la formation sont personnalisés pour s'adapter à votre réalité et vos besoins (présentiel/distanciel, court / long, individuel / collectif, etc.)

PROXIMITÉ

31 lieux d'accueil dans toute l'Alsace et la Lorraine vous sont proposés pour vous faciliter l'accès à la formation.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA DURÉE

Les conseillers-formateurs de BGE sont à vos côtés tout au long de votre parcours (en amont de la réflexion, pour accompagner la création, en aval pour sécuriser et développer votre activité).



ACCÈS À DES RÉSEAUX

Car il est important de bien savoir s'entourer, BGE vous fait bénéficier de ses réseaux d'entrepreneurs (via MBV et BGE Club) et de partenaires (experts, financeurs, etc.).

FINANCEMENT ATTRACTIF

L'ensemble des accompagnements et formations de BGE Alsace-Lorraine sont éligibles au CPF ou pris en charge.

RÉSULTATS

Être accompagné par un professionnel favorise la pérennité de son entreprise (76 % de pérennité à 3 ans pour les entreprises créées après un accompagnement par BGE, contre 50 % pour la moyenne nationale à 5 ans).



MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Que vous soyez salarié, indépendant, demandeur d'emploi ou agent de la fonction publique, de nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos formations (partiellement ou totalement).

Notre équipe définira avec vous, au vu de votre situation, les modalités de financement envisageables et vous accompagnera dans toutes les démarches à effectuer.



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Vous hésitez entre **plusieurs formations**? Vous souhaitez concevoir un **parcours sur mesure**?

Vous voulez en savoir plus sur les démarches à accomplir ?

Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.



AFFINER MES IDÉES



FORMATION INDIVIDUELLE

AFFINER MES IDÉES

BCA - Bilan de Compétences Ministères des Armées

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Anticiper une évolution professionnelle et élaborer un projet professionnel réaliste, accompagné d'un plan d'action personnalisé en vue d'atteindre l'objectif de transition professionnelle.

PROGRAMME

Phase préliminaire (rdv préalable d'accueil - avant le bilan) : 1h

Présentation du bilan de compétences dans la démarche d'évolution de carrière. Réalisation d'un diagnostic comprenant vos attentes, les enjeux et les conditions de réalisation. Présentation des outils mis en œuvre.

Phase: investigation

Analyse interne:

exploration des intérêts compétences, motivations et

Analyse externe: collecte d'informations, pistes à explorer, poser les hypothèses

Phase:

Conclusion (synthèse) et plan d'actions

Les atouts, les axes de progrès et le plan d'action pour la réalisation du projet Entretien de suivi (post bilan)

Le bilan à 6 mois sur la mise en œuvre du plan d'actions : 1h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation vous disposerez de 2 livrables

- Support pédagogique remis au bénéficiaire : présentation tests, méthode,
- Document synthèse détaillée réservé agent : synthèse du travail destiné à l'administration
- Tarif: prise en charge à 100 % par le financeur.
- Financeur : Ministères des Armées



Liberté Égalité Fraternité



PUBLIC

Catégorie 1 : Personnel militaire en reconversion, personnel civil en réorientation professionnelle (en dehors fonction publique) pris en charge par l'ARD et conjoints dans le cadre du « plan famille »

Catégorie 2: Autre personnel civil en cours de carrière (personnel civil en réflexion professionnelle au sein des fonctions publiques) | recherches d'évolution de carrière

Catégorie 3 : Personnel militaire en cours de carrière ayant des perspectives d'avancement | bilan de carrière



O DATES & LIEUX

Entrées permanentes

67 : Strasbourg 68 : Colmar et Mulhouse 88 : Épinal 54 : Maxéville 57 : Metz



FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts de l'accompagnement bilan de compétences

BGE Sud-Ouest transfère méthode et outils et appui/formation des conseillers **Psychologues** formés et

expérimentés

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité.

Adaptation au public en situation de handicap.

Coordonnées de la référente handicap : Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr

Pour en savoir plus, contactez-nous!



100% des stagiaires ayant suivi cette formation recommandent BGE Alsace-Lorraine

La formation a répondu à 100% aux attentes des stagiaires.

Indicateurs semestre 2



AFFINER MES IDÉES

BCE - Bilan de Compétences Entrepreneuriales

© OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir et valider les compétences nécessaires à la réalisation d'un parcours entrepreneurial
- Définir une cartographie des axes de compétences, de ses expertises professionnelles ou personnelles directement transposables pour acquérir ou améliorer une posture entrepreneuriale
- Valider les motivations et aptitudes
- Mesurer l'adéquation individu/projet
- Identifier les compétences entrepreneuriales
- Définir les points forts et points de progression du projet

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement individuel en présentiel ou en distanciel

Présentation: déroulé de la journée, objectifs à atteindre, document de synthèse. Identification de vos attentes.

Accès aux outils numériques du portail BGE : notre base documentaire Mon Bureau Virtuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test auto-diagnostic sur plateforme bce.bge.asso.fr

Résultats des tests via la plateforme et débriefing par le conseiller BGE Accès à une plateforme : Mon Bureau Virtuel et complétude du passeport

Le passeport création/reprise vous sera remis en fin de parcours Bilan de Compétences Entrepreneuriales (BCE).

Il contient notamment un panorama des savoir, savoir-faire et savoir-être du bénéficiaire sur une échelle en 4 niveaux : maitrisée | partiellement maitrisée | non maitrisée | à déterminer.

Ce document propose une grille de questionnements permettant d'outiller cette évaluation des compétences.

Elle comprend:

- 39 questions pour le volet savoir et savoir-faire
- 16 questions pour le volet savoir-être

En fin de prestation, réalisation d'un plan d'actions pour identifier les étapes et les échéances à venir pour continuer le projet.

S Tarif: prise en charge à 100 % par le financeur.

Financeur : Ministères des Armées



100% des stagiaires ayant suivi cette accompagnement recommandent BGE Alsace-Lorraine

L'accompagnement a répondu à 93% aux attentes des stagiaires Indicateurs semestre 2





Ayants-droits de Défense mobilité militaires en reconversion dont militaires blessés, civils en situation de réorientation professionnelle hors des fonctions publiques, et les conjoints.

O DATES & LIEUX

Entrées permanentes 67 : Strasbourg 68 : Colmar et Mulhouse 88 : Épinal 55 : Verdun 54: Maxéville 57 : Metz

PREREQUIS

Entretien avec le conseiller défense mobilité au préalable et transmission de la fiche d'entretien diagnostic (rédigée par le conseiller DM)

MODALITÉS DE RÉALISATION

Présentiel ou distanciel

DURÉE

1 journée complète



Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité.

Adaptation au public en situation de handicap.

Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr

Pour en savoir plus, contactez-nous!



AFFINER MES IDÉES

Suis-Je Fait Pour Entreprendre?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point avec un conseiller-formateur sur vous et votre projet de création ou reprise d'entreprise.
- Dresser le bilan de vos motivations, vos attentes et vos compétences pour créer une entreprise.
- Comprendre les clés de réussite de votre projet et lister les étapes pour y parvenir.

PROGRAMME

Compétence 1 : Découvrir tous les aspects de la création d'entreprise

Compétence 2 : Comprendre les étapes du projet

Compétence 3 : Evaluer les conditions de réussite :

- déterminer vos compétences, aptitudes et diplômes nécessaires
- identifier une offre et un marché : qui seront les clients, comment s'assurer d'un potentiel d'un marché
- définir la rentabilité et le modèle économique : sous quelles conditions l'entreprise dégagera un revenu?
- connaître les financeurs : quelles sources de financement mobiliser pour quels besoins?
- découvrir le cadre juridique : quel statut pour quelles raisons ? S'installer seul ou à plusieurs?
- repérer le réseau : quels partenaires et expertises mobiliser pour augmenter les chances de réussite.

MÉTHODES | MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative | participative selon les thématiques et séauences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller-formateur En fin de prestation, vous disposerez :

- d'un bilan personnel de votre potentiel entrepreneurial (points forts, points de vigilance, besoins de formation, etc.)
- d'une feuille de route intégrant un plan d'actions et des préconisations pour poursuivre l'étude du projet
- d'une aide à la décision sur l'opportunité de poursuivre le projet ou de s'orienter vers une autre piste professionnelle

S Tarif: à partir de 700 €

Financeurs: autofinancement | OPCO

Pour en savoir plus, contactez-nous!







Tout public

PREREQUIS

Aucun

DURÉE DE LA FORMATION

8h00 de formation individuelle. Possibilité de collectif jusqu'à 12h00.

O DATES ET LIEUX

Entrées permanentes 54 : Maxéville 55 : Bar-Le-Duc | Verdun 57 : Forbach (à distance uniquement) | Metz | Thionville (à distance uniquement)

67 : Strasbourg (à distance

uniquement)
68 : Colmar | Mulhouse
88 : Epinal (à distance
uniquement) | Remiremont |
Saint-Dié-Des-Vosges

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

A définir avec le conseiller-formateur

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité Coordonnées de la handicap : Assala SAKER la référente assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



AFFINER MES IDÉES

Activ'Créa Emergence

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Favoriser l'émergence d'une idée, voire d'un projet de création-reprise d'entreprise.

Élaborer ou confirmer un ou plusieurs projets professionnels pouvant se concrétiser par une création/reprise d'entreprise.

PROGRAMME

Compétence 1 : Devenir entrepreneur Compétence 2 : Développer son réseau

Compétence 3: Trouver, consolider, développer et enrichir son idée

Compétence 4 : Mettre en œuvre son projet

Devenir entrepreneur: identifier vos acquis, distinguer vos savoir-être et votre posture entrepreneuriale, identifier vos forces et faiblesses de votre situation personnelle, vos compétences et celles à acquérir.

Développer son réseau professionnel : savoir vous présenter vous-même et votre projet, échanger avec des entrepreneurs, identifier et échanger avec les acteurs pour votre projet, découvrir et utiliser des ressources documentaires.

Trouver, consolider, développer et enrichir son idée : utiliser les méthodes d'émergence d'idée mises à disposition, étoffer et conforter votre idée de création d'entreprise.

Mettre en œuvre un projet : identifier les étapes de création/reprise d'entreprise et la méthodologie de création, construire votre modèle économique, réaliser un plan d'action pour votre poursuite professionnelle.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE (Mon Bureau Virtuel) comprenant notre base documentaire et notre réseau d'entrepreneurs en ligne (Balise). Entretiens individuels et ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séauences.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un Passeport « Création d'entreprise » :

- un bilan personnel de votre potentiel entrepreneurial (points forts, points de viailance, besoins de formation, etc.)
- un plan d'actions et des préconisations pour poursuivre l'étude du projet
- une aide à la décision sur l'opportunité de poursuivre le projet ou de s'orienter vers une autre piste professionnelle.
- Tarif: prise en charge à 100 % par les financeurs.
- Financeurs:





Pour en savoir plus, contactez-nous!



99% des stagiaires ayant suivi cette formation recommandent BGE Alsace-Lorraine

La formation a répondu à 96% aux attentes des stagiaires.

Indicateurs semestre 2



PUBLIC

Demandeur d'emploi Sur prescription de France Travail Surauto inscription sur le site web de France Travail

PRÉREQUIS

Être inscrit comme demandeur d'emploi.

Être ouvert à la création d'entreprise sans idée de création ou une idée peu précise.

Envisager de créer ou reprendre une entreprise sans idée ou une idée peu analysée.



DURÉE

De 1 à 3 mois



O DATES & LIEUX

Entrées permanentes 54: Briey | Ecrouves | Joeuf |
Longlaville | Maxéville | Moncel-lèsLunéville | Pont-à-Mousson

55: Bar-Le-Duc | Verdun | Commercy

57: Forbach | Metz | Thionville
Sarrebourg | Sarreguemines

67: Strasbourg | Haguengu | Muttig

67 : Strasbourg | Haguenau | Mutzig Saverne | Sélestat

68: Altkirch | Colmar | Mulhouse Soultz | Vieux Thann

88 : Remiremont | Saint-Dié-Des-Vosges | Epinal | Gérardmer | Neufchâteau

DÉLAIS D'ACCÈS

A définir avec le conseiller France Travail



FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.



ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité. Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr





STRUCTURER & FINANCER MON PROJET



FORMATION COLLECTIVE

STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

PCE - Parcours de Compétences Entrepreneuriales

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Confirmervotreorientation, votrechoix, vos objectifs pour réaliser le montage de projet. Être en mesure d'apprécier le caractère réaliste et réalisable de votre projet entrepreneurial.

PROGRAMME

6 semaines découpées en :

- 2 jours consécutifs pour travailler sur l'environnement, l'orientation et la stratégie;
- Inter-session de 5 semaines pour collecter les informations nécessaires à l'étude du projet;
- 2 jours consécutifs pour la restitution et exploitation des données collectées en inter-session et finalisation du montage du dossier professionnel.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation collective de 3 à 10 personnes en présentiel
- Travail théorique sur la méthodologie couplé à des mises en application.
- Mise à disposition d'outils numériques BGE tel que Mon Bureau Virtuel, notre base documentaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En fin de session, le candidat aura complété tout ou en partie son dossier de présentation, synthèse de son projet.
- S Tarif: prise en charge à 100 % par le financeur.
- Financeur: Ministère des Armées





PUBLIC

Ayants-droits de Défense Mobilité : - Militaires en reconversion dont militaires blessés

- Civils en situation de réorientation professionnelle (hors fonctions publiques)
- Conjoints des ayants droits

PRÉREQUIS

Avoir un projet de création d'entreprise. Avoir suivi la journée BCE – Bilan de Compétences Entrepreneuriales. La fiche de synthèse individuelle du BCE doit être validée par le conseiller qui accompagne la reconversion.

DURÉE DE LA FORMATION

2 sessions de 2 jours

O DATES ET LIEUX

Nombre de session en fonction des demandes et prescriptions.

Dans locaux de l'Armée sur le secteur messin.

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Selon remplissage des sessions

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr

Pour en savoir plus, contactez-nous!



100% des stagiaires ayant suivi cette formation suivi cette formation recommandent BGE Alsace-Lorraine
La formation a répondu à 100% aux attentes des stagiaires.

Indicateurs semestre 2



ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

STRUCTURER & FINANCER MON PROJET CHÈQUE CREA 8 - Forma CREA

Module 1

N.B.: Cette formation s'inscrit dans une série de 6 modules.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Intégrer des connaissances théoriques sur les champs principaux de la création d'entreprise.

Faire avancer votre projet en travaillant sur votre Business Plan

Identifier les acteurs de la création d'entreprise à qui vous pourrez faire appel Préparer la présentation orale de votre projet.

PROGRAMME

Module 1:

- Le métier de chef d'entreprise,
- Stratégie commerciale et communication,
- Aspects juridiques, aspects comptables et financiers,
- Conduire une étude de marché

L'objetif est d'apporter les bases de gestion et d'aide à la décision en termes :

- De positionnement, de politique commerciale et de communication,
- De statut de sa structure et du porteur de projet,
- Du respect des normes financières et comptables,
- Du plan de financement optimal,
- De choix de régime juridique, fiscal, d'assurance, de protection sociale, etc.
- Être capable d'utiliser les outils comptables et de suivi

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation collective (6 à 12 stagiaires) en présentiel

Savoirs théoriques couplés à un travail spécifique sur les projets de chaque stagiaire (business plan)

Accès aux outils numériques du portail BGE : notre base documentaire (MBV), notre logiciel de construction d'un Business Plan (BGEPRO), notre annuaire et témoignages d'entrepreneurs en ligne (Balise).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez du business plan que vous serez parvenu à réaliser durant la formation.

Vous aurez l'opportunité de présenter votre projet devant un jury de professionnels A la fin de la session un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par chaque stagiaire.

S Tarif: Prise en charge à 100 % par le financeur.

😭 Financeur :





Pour en savoir plus, contactez-nous!



100% des stagiaires ayant suivi cette formation recommandent BGE Alsace-Lorraine La formation a répondu à **100%** aux **attentes** des

stagiaires.



PUBLIC

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dont ceux relevant de CAE, SCOP, SCIC Couveuse; dont les conjoints ou associés du futur chef d'entreprise, dont les artistes auteurs et les intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel

Jeunes de - 26 ans accompagnés par les Missions 26 locales en démarche d'insertion professionnelle ayant un projet de création/reprise d'entreprise

les licenciés économiques ; les s salariés de CAE de moins de 6

PREREQUIS

Avoir un projet défini et maitriser les savoirs de base



DURÉE

De 90 h



O DATES ET LIEUX

10 sessions en 2023

67: Sélestat

68: Colmar, Mulhouse, Vieux-

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon remplissage des sessions



FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité. Adaptation au public en situation de handicap.

Référent Handicap Euroformation : Estelle HEINRICH estelle-heinrich@euroformation.fr



ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

CHÈQUE CREA 1 - Préparation de Projet

M OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vérifier la viabilité de votre projet de création d'entreprise. Formaliser un Business Plan.

PROGRAMME

Compétence 1 : Étudier le marché - définir l'offre et le positionnement, étudier la concurrence, clientèle et prescripteurs, évaluer le chiffre d'affaires.

Compétence 2 : Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication.

Compétence 3 : Valider la rentabilité et les besoins de financement : plan financement initial, compte de résultat prévisionnel et tableau de trésorerie.

Compétence 4 : Mobiliser les financements nécessaires pour démarrer.

Compétence 5: Mesurer les impacts du statut juridique fiscal et social sur la vie de l'entreprise et du dirigeant.

Compétence 6 : Identifier les partenariats à mobiliser autour du projet.

Compétence 7: Connaître les formalités administratives et juridiques à effectuer pour créer.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous avez : un projet étudié dans toutes ses dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet, un plan d'affaires formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie.

Tarif: 600 € | 100 % pris en charge par le financeur.





Pour en savoir plus, contactez-nous!



97% des stagiaires ayant suivi cette accompagnement recommandent BGE Alsace-Lorraine

L'accompagnement a répondu à **100%** aux attentes des stagiaires
Indicateurs semestre 2



PUBLIC

- Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail désireux de créer une entreprise sur le territoire de la région Grand Est
- Les jeunes de moins de 30 ans désireux de créer une entreprise sur le territoire de la Région Grand Est

PREREQUIS

Entrée en formation après la validation de l'existence d'un projet précis de création/reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementations applicables, diplômes nécessaires.

Admission après entretien de diagnostic 360°

DURÉE

Ajustable selon votre profil, vos besoins et de l'avancée de votre réflexion dans votre projet

O DATES ET LIEUX

Entrées permanentes

54: Maxéville

55 : Bar-Le-Duc / Verdun 57 : Forbach / Metz / Thionville

67 : Strasbourg 68 : Colmar / Mulhouse 88 : Epinal / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

DÉLAIS D'ACCÈS

A définir avec le formateur

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

Agefiph

© OBJECTIFS DE LA FORMATION

Élaborer et réaliser l'étude de faisabilité de votre projet de création ou reprise d'entreprise pour la mise en place d'une activité indépendante viable.

PROGRAMME

- Validation de l'adéquation personne/projet en tenant compte de votre handicap
- Appui à la réalisation de l'étude de marché
- Formalisation du projet sous forme d'un plan d'affaires
- Etude économique et financière comprenant la réalisation d'un prévisionnel financier
- Aide au choix de la structure juridique, fiscale et sociale adaptée
- Montage du dossier de demande d'aide Agefiph, subvention de 3 000€ si les critères d'attribution sont remplis
- Appui à la recherche de financements extérieurs
- La situation du handicap est au cœur du parcours d'accompagnement

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques :

- Mon bureau virtuel comprenant notre base documentaire et d'outils
- Balise: notre réseau d'entrepreneurs en ligne
- **BgePro:** outil facilitant la réalisation collaborative d'un plan d'affaires et d'un prévisionnel financier

Entretiens individuels et ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En fin de prestation, vous disposerez d'un plan d'affaires comprenant un prévisionnel financier ainsi qu'un plan d'actions pour le démarrage de votre activité

A l'issue de la prestation, en cas de création d'entreprise, vous pouvez bénéficier d'un suivi de 15 heures maximum sur les 3 premières années d'activité.

Tarif: 100 % pris en charge par l'Agefiph, la Région Grand Est et autres dispositifs (selon éligibilité)

Financeurs:





Pour en savoir plus, contactez-nous!





PUBLIC

Personne en situation de handicap, bénéficiaire de l'obligation d'emploi (art. L 5212-13 du code du travail), ayant un projet de création ou reprise d'entreprise défini.

Sur prescription de France Travail, Cap Emploi ou Mission Locale, Mon CEP, Agefiph

PREREQUIS

validé l'adéquation Avoir personne / projet

Ne pas être immatriculé ou en cours d'immatriculation

Disposer des formations, diplômes, compétences métiers obligatoires par rapport au projet visé

DURÉE DE LA FORMATION

Selon les besoins dans la limite de 25h

O DATES ET LIEUX

Entrées permanentes

54: Longlaville / Briey / Maxéville / Moncel lès Luneville

55 : Bar-Le-Duc / Verdun / Commercy 57 : Forbach / Metz / Thionville

88: Remiremont / Epinal / St-Dié-des-

Vosges / Neufchâteau

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Dans les 2 semaines à réception de la prescription

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



FORMATION SUR MESURE

STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

Monter son Business Plan

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vérifier la viabilité de votre projet de création ou reprise d'entreprise Formaliser votre Business Plan.

PROGRAMME

Etudier le marché

L'offre et le positionnement

Les obligations réglementaires

La clientèle, la concurrence, les partenaires et prescripteurs

L'hypothèse de Chiffre d'affaires

Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication

Mix market : politique de produit Mix market: politique de prix

Mix market: politique de distribution Mix market: politique de communication

Valider la rentabilité et les besoins en financement

Le plan de financement initial Le compte de résultat prévisionnel

Choisir le statut juridique, le régime fiscal et social

l'impact du choix sur la vie de l'entreprise et du / de la dirigeant(e)

Structurer une feuille de route précisant :

- les financements mobilisables
- les formalités administratives
- le plan d'actions

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE

Entretiens individuels

Ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et les séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de prestation, vous avez : un projet étudié dans toutes ses dimensions, un avis circonstancié sur la faisabilité du projet, un business plan formalisé au format attendu par les financeurs et une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie, une feuille de route pour aller jusqu'à la création/reprise.

Carif: à partir de 935 €

Financeurs: autofinancement | OPCO

Pour en savoir plus, contactez-nous!



100% des stagiaires ayant suivi cette formation recommandent BGE Alsace-Lorraine

La formation a répondu à **100%** aux **attentes** des stagiaires.





Tout public

PREREQUIS

Entrée en formation après validation de l'existence d'un projet précis de création/reprise d'entreprise et de prérequis en termes de réglementations applicables, diplômes nécessaires.

Admission après entretien de diagnostic 360°

DURÉE DE LA FORMATION

11h de formation individuelle Possibilité de formation collectif (jusqu'à 11h) en

O DATES ET LIEUX

Entrées permanentes. Formation au choix en présentiel distanciel.

54: Maxéville / Briey

55 : Bar-Le-Duc / Verdun 57 : Forbach / Metz / Thionville

67 : Strasbourg 68 : Colmar/Mulhouse 88 : Epinal / Remiremont / Saint-

Dié-Des-Vosges

DÉLAIS D'ACCÈS

A définir avec le conseiller-formateur

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité Coordonnées la de référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



STRUCTURER & FINANCER MON PROJET

CRE - Créer ou Reprendre une Entreprise

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vérifier la viabilité de votre projet de création ou reprise d'entreprise Formaliser un Business Plan

Monter en compétences et vous permettre de concrétiser votre projet entrepreneurial

PROGRAMME

Etudier le marché

L'hypothèse de CA

L'offre et le positionnement Les obligations réglementaires La clientèle, la concurrence, les partenaires et prescripteurs

Définir la stratégie marketing, commerciale et de communication

Mix market : politique de produit Mix market : politique de prix Mix market : politique de distribution Mix market : politique de communication

Valider la rentabilité et les besoins en financement

Le plan de financement initial Le compte de résultat prévisionnel Choisir le statut juridique, le régime fiscal et social L'impact du choix sur la vie de l'entreprise et du / de la dirigeant(e)

Structurer une feuille de route

Les financements mobilisables Les formalités administratives Le plan d'actions

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Accès aux outils numériques du portail BGE Entretiens individuels

Ateliers collectifs

Modalités expositive et applicative / participative selon les thématiques et les séquences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnements lors d'un entretien avec le conseiller formateur

En fin de formation, vous avez :

- un projet étudié dans toutes ses dimensions
- un business plan formalisé au format attendu par les financeurs
- une mise en relation avec de potentiels financeurs si la faisabilité est établie
- une feuille de route pour aller jusqu'à la création / reprise

Carifs: à partir de 935 €

Financeurs : CPF



Pour en savoir plus, contactez-nous!





PUBLIC

Ayant des droits à la formation professionnelle CPF

PRÉREQUIS

Entrée en formation après la validation de l'existence d'un projet de création / reprise d'entreprise ét de prérequis termes de réglementations applicables, diplômes ou expériences professionnelles nécessaires. Réalisé lors d'un entretien de diagnostic 3609

DURÉE DE LA FORMATION

11h de formation individuelle Jusqu'à 15 heures de formations collectives

O DATES & LIEUX

Entrées permanentes Formation au choix en présentiel, distanciel ou mixte ponctuel.

54 : Maxéville / Briey

55 : Bar-Le-Duc / Verdun 57 : Forbach / Metz / Thionville

67 : Strasbourg
68 : Colmar/Mulhouse
88 : Epinal / Remiremont / Saint-Dié-Des-Vosges

DÉLAIS D'ACCÈS

A définir avec le conseiller-formateur

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création/ reprise des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. lls sauront répondre à vos besoins.

ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr





DÉVELOPPER MON ACTIVITÉ



DÉVELOPPER MON ACTIVITÉ SUIVI TNS RSA - Boost Active Entreprise Moselle et Grand Nancy

Cet accompagnement est dispensé dans la cadre des partenariats :

- Pour la Moselle : Conseil Départemental (CD57), France Active Lorraine, BGE Alsace-Lorraine.
- Pour le Grand Nancy : Conseil Départemental (CD54), BGE Alsace-Lorraine.

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Améliorer votre chiffre d'affaires

Pérenniser et développer votre entreprise

Favoriser votre autonomie financière

Rebondir au besoin vers un nouveau projet professionnel

L'objectif principal est de vous permettre d'exploiter les capacités de votre entreprise et d'en tirer le meilleur parti.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

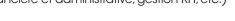
Le parcours d'accompagnement peut différer selon les territoires. N'hésitez pas à consulter votre conseiller-formateur pour obtenir des précisions supplémentaires.

Possibilité de suivre cet accompagnement en présentiel et/ou en distanciel

Le suivi et l'accompagnement traitent de l'ensemble des sujets constituant la vie de l'entreprise (règlementation, développement commercial, gestion financière et administrative, gestion RH, etc.)

Tarifs: 100% pris en charge par le financeur

Financeur principal : Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Conseil départemantal de la Moselle.





PUBLIC

Travailleur indépendant allocataires du RSA

PRÉREQUIS

Avoir une entreprise immatriculée, percevoir le RSA et être orienté par le Conseil Départemental du 54 ou du 57.

DURÉE

Différente selon les territoires. pour en savoir plus, consultez nos Conseillers-formateurs.

O DATES ET LIEUX

Saint Avold, Forbach, Sarreguemines, Sarrebourg, Maxéville

DÉLAIS D'ACCÈS

Différent selon les territoires. Pour en savoir plus, consultez nos conseillers-formateurs.

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsacelorraine.fr





Pour en savoir plus, contactez-nous!



03 51 25 10 59



DÉVELOPPER MON ACTIVITÉ Accélérateur Création

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'« accélérateur Créa » est un programme intensif d'accompagnement visant à **faire monter en compétences les entrepreneurs** en mobilisant des ressources et outils nécessaires au développement de leur entreprise.

Il cible la phase de structuration d'entreprise et vise à accompagner des entrepreneurs en activité depuis moins de 24 mois

PROGRAMME

L'Accélérateur Création propose un **accompagnement complet** de 9 modules, entièrement pris en charge :

- Module 1 « Analyse, compréhension et stratégie de son marché »,
- Module 2 « Stratégie commerciale »,
- Module 3 « Stratégie financière »,
- Module 4 « Stratégie juridique, fiscale et sociale »,
- Module 5 « Communication »,
- Module 6 « L'engagement »,
- Module 7 « Être entrepreneur, gérer les obstacles »,
- Module 8 « Ressources Humaines »,
- Module 9 « Présenter / pitcher son projet à un tiers ».

Volume total d'heures d'accompagnement : 250 heures.

MÉTHODES / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Des sessions d'accompagnement en groupe
- Un coaching individuel
- Un suivi par d'experts en développement d'entreprise
- Une mise en réseau avec des dirigeants d'entreprise et des partenaires

Tarifs: 100% pris en charge par le financeur

Financeur principal: BPI France





Pour en savoir plus, contactez-nous!











B PUBLIC

Être issu ou implanté en quartier prioritaire de la Politique de la Ville(QPV)

PRÉREQUIS

Avoir créé une entreprise depuis moins de 2 ans

DURÉE

Environs 1/2 à 1 journée/ semaine. Volume de 250 heures

O DATES ET LIEUX

Octobre 2024 à juin 2025 Colmar, Maxéville

DÉLAIS D'ACCÈS

Sur candidature Inscription jusqu'à fin septembre.

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont des experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

& ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées de la référente handicap : Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

Communication digitale: Ma TPE 4.0 by BGE

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Cet accompagnement vise à introduire et à approfondir les différents leviers du webmarketing indispensables pour développer et maintenir sa visibilité en ligne, attirer de nouveaux prospects, et augmenter ses ventes de produits ou de services.

L'objectif de cet accompagnement est d'initier le processus de transition digitale au sein de son entreprise.

AU PROGRAMME

1. Diagnostic sur mesure

Un conseiller-formateur évaluera vos besoins et votre intérêt à démarrer la transition digitale de votre entreprise. À la suite de ce diagnostic, vous serez positionné sur deux ateliers en lien avec la problématique identifiée lors du premier entretien.

2. Ateliers

Vous serez amené à participer à deux ateliers en petit groupe à distance, animés par un expert en webmarketing pour vous aider à définir les divers leviers digitaux à actionner pour votre entreprise.

Atelier n°1 - Améliorer son référencement naturel - SEO

Acquérir une expertise en référencement naturel SEO en comprenant ses enjeux, maîtriser le fonctionnement des moteurs de recherche, et connaître les leviers essentiels pour optimiser son site web, incluant l'aspect technique, le contenu, et la popularité en ligne.

 Atelier n°2 - Accroître ses ventes en ligne grâce au référencement payant - SEA

Acquérir une compréhension approfondie du référencement payant SEA, de ses enjeux et des outils associés, tout en évaluant la pertinence des annonces publicitaires pour son activité.

Atelier n°3 - Maximiser sa présence sur Facebook et LinkedIn

Maîtriser les nuances de Facebook et LinkedIn, optimiser son profil et élaborer une stratégie de contenu efficace, concevoir des annonces publicitaires percutantes, tout en assimilant les bonnes pratiques et astuces essentielles pour maximiser la présence en ligne.

Atelier n°4 - Maximiser sa présence sur Instagram et TikTok

Appréhender les spécificités d'Instagram et TikTok, perfectionner son profil et développer une stratégie de contenu pertinente, concevoir des annonces publicitaires percutantes, et intégrer les bonnes pratiques et astuces pour optimiser la présence et l'impact sur ces plateformes.

Avec votre conseiller-formateur et d'après les ateliers suivis, vous ferez le point sur vos prochaines actions à mener et dresserez une feuille de route pour poursuivre sereinement votre transition digitale.

S Tarif: 300 € | 100% pris en charge par le financeur

Financeur:

Accompagnement pris en charge par le Gouvernement à l'initiative de France Num.







Pour en savoir plus, contactez-nous!





PUBLIC

Chefs d'entreprise ou représentants du chef d'entreprise : salarié, conjoint, stagiaire, associé.

PRÉ-REQUIS

Personnes ayant créé leur TPE-PME depuis plus de deux ans et générant un chiffre d'affaires supérieur à 15 000 € par an.

DURÉE

d'accompagnement heures individuel heures et d'accompagnement collectif.

O DATES ET LIEUX

Entrées permanentes Accompagnement en distanciel

FORMATEURS

Nos conseillers-formateurs sont experts reconnus de la création et du développement des entreprises et ont une expérience significative dans leur domaine d'activité. Ils sauront répondre à vos besoins.

ACCESSIBILITÉ

Locaux conformes aux normes d'accessibilité

Coordonnées de la référente handicap: Assala SAKER assala.saker@bge-alsace-lorraine.fr



Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 - DÉFINITION / OBJET

BGE Alsace-Lorraine dispense des prestations de formation, d'accompagnement, de suivi et de conseil.

Toute commande de prestation à BGE Alsace-Lorraine par le Client est soumise aux présentes conditions générales de vente. La signature du devis emporte de plein droit leur acceptation par le Client.

BGE Alsace-Lorraine effectue la ou les prestation(s) commandée(s) soit avec ses moyens propres, soit avec le concours d'autres organismes avec lesquels il aura passé des contrats de co-traitance ou de sous-traitance.

Dans le cadre de parcours de formation commandé via le site ou l'application « Mon compte Formation », la relation commerciale entre le client et BGE Alsace-Lorraine est soumise aux dispositions contenues dans les CGU de moncompteformation.gouv.fr.

Article 2 - Inscription

BGE Alsace-Lorraine établit une proposition individualisée en fonction des besoins exprimés par le stagiaire. BGE Alsace-Lorraine adresse alors un devis au Client qui doit le retourner signé et comportant la mention « Bon pour accord ». L'inscription d'un stagiaire s'effectue par la signature de ce devis. La signature de ce devis implique l'adhésion pleine et entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

ARTICLE 3 - PRIX, PRISE EN CHARGE ET PAIEMENT

Les prix des services sont ceux détaillés dans les devis ou contrats ou fiches formation présents sur MonCompteFormation, acceptés par le client. Ils sont exprimés en euros et non soumis à la TVA.

Sauf dispositions contraires (MonCompteFormation par exemple), voici les prises en charges et modalités de pariement:

FINANCEMENT PRIVE: Acompte de 30% à l'issue du délai de rétractation. Solde à l'issue de la formation dans un délai de 45 jours à réception de la facture.

FINANCEMENT AVEC PRISE EN CHARGE: Caution de 30% à l'issue du délai de rétractation. Reste à charge éventuel du participant au démarrage de la prestation.

ARTICLE 4 - REPORT, ANNULATION ET DÉLAIS

Lorsque le contrat porte sur une action de formation achetée via MonCompteFormation, les dispositions liées à ce présent article sont gérées par l'application des CGU de MonCompteFormation.

BGE Alsace-Lorraine se réserve le droit d'annuler ou de reporter exceptionnellement une formation. Le Client est dans ce cas informé dans les meilleurs délais. Il ne peut prétendre à aucune indémnisation.

Toute annulation de la part du Client doit faire l'objet d'une notification écrite à l'attention de BGE Alsace-Lorraine. Toute formation commencée est due en totalité, sauf abandon du stage dûment justifié par la force majeure et notifié à BGE Alsace-Lorraine par courrier recommandé avec accusé de réception.

Les tarifs en vigueur comprennent l'ensemble des frais de formation à l'exclusion de ceux d'hébergement, de transport et de repas. Le délai de mobilisation des rendezvous individuels est de 1 à 3 mois.

Suivant la règlementation, vous disposez : d'un délai de rétractation de 10 jours (article L6353-5 du Code du travail) pour les contrats n'étant ni conclus « à distance » ni conclus « hors établissement » ; d'un délai de rétractation de 14 jours (article L121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

ARTICLE 5 - PÉNALITÉS DE RETARD

Lorsque le contrat porte sur une action de formation achetée via MonCompteFormation, les dispositions liées à ce présent article sont gérées par l'application des CGU de MonCompteFormation.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt global en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ

Toute inscription à une ou plusieurs formations dispensées par BGE Alsace-Lorraine implique le respect par le stagiaire du règlement intérieur de l'établissement. A ce titre, le stagiaire recevra un exemplaire du règlement intérieur en amont du premier RDV qu'il devra signer pour acceptation et de remettre/envoyer en retour.

BGE Alsace-Lorraine ne pourra être tenue responsable de tout dommage ou perte d'objets/effets personnels apportés par les participants à la formation.

Considérant la nature des prestations réalisées, l'obligation de BGE Alsace-Lorraine est une obligation de moyen. BGE Alsace-Lorraine s'engage à réaliser les prestations conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière, aux termes et conditions de l'accord, ainsi que dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Le client s'engage à mettre à disposition du prestataire dans les délais convenus, l'ensemble des informations et documents indispensables à la bonne réalisation de la prestation ainsi qu'à la bonne compréhension des problèmes posés.

La responsabilité de BGE Alsace-Lorraine ne pourra pas être engagée pour : • une erreur engendrée par un manque

- une erreur engendrée par un manque d'information ou des informations erronées remises par le client;
- un retard occasionné par le client qui entrainerait l'impossibilité de respecter les délais convenus ou prescrits par la loi.

BGE Alsace-Lorraine ne pourra être tenue pour responsable de l'absence de résultats, et ce pour quelque durée que ce soit. La responsabilité de BGE Alsace-Lorraine, si elle est prouvée, sera limitée à la moitié de la somme totale hors taxes effectivement payée par le client pour le service fourni par le prestataire à la date de la réclamation par lettre recommandée avec accusé réception.

Chacune des parties est responsable envers l'autre de tout manquement aux obligations mises à sa charge.

ARTICLE 7 : OBLIGATIONS ET CONFIDENTIALITÉ

BGE Alsace-Lorraine s'engage à :

- respecter la plus stricte confidentialité concernant les informations fournies par le client / stagiaire, et désignées comme telles;
- restituer tout document fourni par le client à la fin de la mission;
- signer un accord de confidentialité si le client le souhaite.

Les clauses du contrat signé entre les parties sont réputées confidentielles, et à ce titre ne peuvent être communiquées à des tiers non autorisés.

Les engagements du client / stagiaire :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus, supports pédagogiques ou outils quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par

Conditions Générales de Vente

BGE Alsace-Lorriane pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre, sont protégées sauf dispositions contraires, par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de BGE Alsace-Lorraine.

Dans le cadre des formations en Intra, le client s'engage à mettre à disposition des intervenants, les moyens appropriés pour accomplir leur mission : lieu spécifiquement prévu pour l'accueil de formations, salle suffisamment spacieuse et équipée de moyens pédagogiques standards si possible (un paperboard, un vidéoprojecteur, un écran). Si le client ne dispose pas de ces moyens pédagogiques standards, il devra en faire part à BGE Alsace-Lorraine pour que le formateur concerné prenne ses dispositions.

Le cas échéant, le client / stagiaire s'engage à respecter les dates et heures des rendez-vous fixés pour le bon déroulement du dispositif souscrit : toute action individuelle non honorée mais non décommandée dans les quarante-huit (48) heures précédant la date de sa réalisation reste due au prestataire. La réalisation ultérieure de cette action entrainera son paiement en sus.

Mettre tout en œuvre pour replanifier dans un délai conforme au bon déroulement du dispositif, les actions annulées avec le préavis de quarante-huit (48) heures évoqué.

Régler toute prestation due dans un délai de 45 jours à réception de facture à défaut d'indication d'un délai inférieur sur le contrat.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au client sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

Conformément à la réglementation applicable, notamment, le règlement européen 2016 /679, dit règlement sur la protection des données (RGPD) et les dispositions nationales relatives à l'informatique, aux fichiers et libertés, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations les concernant. Ces droits peuvent être exercés par l'envoi d'un courriel

à chloe.weber@bge-alsace-lorraine.fr Enfin, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation à la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des Libertés).

ARTICLE 8 - MÉDIATION

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro 60122/LMD/2307 la SAS Médiation Solution comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

Soit par écrit à : Sas Médiation Solution 222 chemin de la bergerie

01800 Saint Jean de Niost Tel. 04 82 53 93 06

Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site https://www.sasmediationsolution-conso.fr

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel
- •Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- · Copie de la réclamation préalable,
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)



31 Lieux d'accueil



5 000 entrepreneurs accompagnés /

formés chaque année



experts de la création d'entreprise

SIÈGE SOCIAL

Bâtiment LAFAYETTE 1, rue Job 67100 Strasbourg

SIÈGE ADMINISTRATIF

Pôle Européen d'activités - 3, place du Capitaine Dreyfus 68 000 COLMAR

LIEUX D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Briey, Ecrouves, Joeuf, Moncel-lès-Lunéville, Longlaville, Maxéville, Pont-à-Mousson | 54
Bar-le-Duc, Commercy, Verdun | 55
Forbach, Metz, Sarrebourg, Thionville, Sarreguemines | 57
Haguenau, Mutzig, Saverne, Sélestat, Strasbourg | 67
Altkirch, Colmar, Colmar (LA PEP'S), Mulhouse, Issenheim, Vieux-Thann | 68
Epinal, Gérardmer, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges | 88



contact@bge-alsace-lorraine.fr



03 51 25 10 59

#Entreprendre Avec BGE f in www.bge-alsace-lorraine.fr





